



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. n°17 – 02 juin 2025

Consultation à distance

Le président, Yann MONTAGNE, a demandé une consultation à distance du Bureau.

Dans le cadre du renouvellement de notre agrément pour l'accueil de volontaires en Service Civique, arrivant à échéance le 29 mai 2025, la CD67 doit fournir une délibération attestant de l'engagement de notre instance décisionnelle à accueillir des volontaires dans le respect des principes du Service Civique.

À ce titre, les membres du Bureau ont voté à la majorité la délibération suivante :

Le Bureau du Comité de Basketball du Bas-Rhin :

- approuve le principe de l'accueil de volontaires en Service Civique dans le cadre du renouvellement de l'agrément,
- s'engage à respecter les principes fondamentaux du Service Civique, à savoir :
 - une mission d'intérêt général,
 - un engagement volontaire et non salarié,
 - un accompagnement individualisé des volontaires,
 - le respect des valeurs de la République.

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN

Le Président,
Yann MONTAGNE